

À toutes les personnes baptisées de la paroisse du Bon-Pasteur

Le territoire de la paroisse du Bon-Pasteur est très vaste, ce qui en fait la communauté la plus peuplée du diocèse catholique de Trois-Rivières.

La raison d'être de la paroisse demeure la mission pastorale envers les fidèles de son territoire. Pour y réussir, elle est dirigée par un tandem composé du prêtre modérateur assisté de la coordonnatrice à la pastorale et agente de pastorale qui doivent s'appuyer sur la collaboration des membres de l'équipe de pastorale paroissiale (ÉPP) et des membres du conseil de fabrique, chargé de l'administration.

L'équipe de pastorale paroissiale, constituée du prêtre-modérateur, du prêtre-collaborateur et de la coordonnatrice et agente de pastorale appuyée par des représentants du milieu élabore la planification des activités pastorales de la paroisse. Les animations liturgiques sont déployées dans les quatre églises de la paroisse et des résidences pour aînés disséminées sur tout le territoire.

Le conseil de fabrique, composé du président d'assemblée, du prêtre modérateur et de six paroissiens et paroissiennes élus par la population catholique de la paroisse dont le rôle est de soutenir l'équipe de pastorale paroissiale, d'administrer les ressources financières de la paroisse, gérer les ressources humaines d'entretenir et sécuriser le parc immobilier.

La paroisse doit compter aussi sur la collaboration de personnes rémunérées. Ces collaborateurs œuvrent dans le domaine de la pastorale, de l'administration et l'entretien des bâtisses et terrains, propriétés de la fabrique.

Il nous plaît de vous présenter les résultats financiers de l'année 2024. Grâce à la générosité des paroissiens et la gestion responsable des ressources financières, la paroisse a été en mesure de terminer l'exercice financier avec un excédent des revenus sur les dépenses. Les frais que doit assumer la fabrique ne diminuent pas et comme toute la population, elle doit aussi subir l'inflation imposée par les marchés.

Nous remercions les bénévoles, les collaborateurs rémunérés et les généreux paroissiens pour leurs contributions respectives.

Le conseil de fabrique de la paroisse du Bon-Pasteur.

La paroisse de Bon-Pasteur

Revenus et dépenses de l'année 2024

Revenus

Célébrations	34 085 \$	
Quêtes	257 380	
Quêtes commandées	14 752	
Dîme	141 419	
Dons	7 725	
Pastorale	1 075	
Revenus de placements	165 278	
Subventions	9 529	
Certificats, cartes et palmes	3 744	
Revenus des bingos	108 441	
Luminaires	18 022	
Locations	111 587	
Services partagés	<u>775</u>	873 812 \$

Dépenses

Célébrations	35 816	
Quêtes commandées	14 752	
Rémunération et charges sociales	345 735	
Tribut diocésain	49 280	
Pastorale	5 202	
Luminaires	10 639	
Déplacements	13 224	
Entretien des immeubles et terrains	148 969	
Énergie	103 513	
Fournitures et frais de bureau	60 630	
Assurances	44 876	
Frais partagés	<u>1 563</u>	834 199
Excédent des revenus sur les dépenses		<u>39 613 \$</u>

Au cours de l'année, la fabrique a acquis au coût de 16 768 \$, un système de climatisation